

Le Pinail //



SITE RAMSAR
NUMÉRO
2461



FRANCE

Surface :
923 ha

Date d'inscription :
22 octobre 2021

Coordonnées :
46° 42' N, 0° 31' E

Résumé

Le Pinail est l'une des plus vastes anciennes carrières de pierres meulières, connues à travers le monde. Aujourd'hui, il s'agit d'un écosystème unique constitué de plus de 7 500 mares réparties dans une mosaïque de landes, prairies, tourbières et boisements de feuillus ou résineux. C'est paradoxalement la pauvreté des sols qui contribue à la richesse de cette grande zone humide, où plus de 2 600 espèces de plantes, animaux et champignons trouvent refuge, parmi lesquelles de nombreuses espèces rares et menacées.

Importance internationale

Façonné par la main de l'Homme, le Pinail est l'un des derniers paysages de « Brandes du Poitou ». La complexité des habitats « naturels », marquée par un réseau de plusieurs milliers de mares, permet l'expression d'une biodiversité foisonnante, inféodée aux milieux humides. Le site abrite des populations uniques ou relictuelles d'espèces menacées de disparition telles que : l'écrevisse à pattes blanches, la dolomède des radeaux, les leucorrhines, le campagnol amphibie ou l'azuré des mouillères.

Localisation générale

Le Pinail se trouve entre Poitiers et Châtelleraut, dans le département de la Vienne, en Nouvelle-Aquitaine. Le site est associé à la forêt de Moulière, le plus grand massif forestier du département, sur un vaste plateau dominant la Vienne et le Clain.



Le Pinail

Services rendus par les zones humides

Qu'elles soient permanentes ou temporaires, les zones humides du Pinail remplissent des rôles clés sur le territoire.

Situé en tête de bassin versant, le site joue les rôles de château d'eau et d'usine de traitement de l'eau. En effet, au-delà de constituer des réservoirs de biodiversité, ces milieux « naturels » régulent le cycle de l'eau mais aussi celui du carbone : un moyen d'atténuer et de s'adapter au changement climatique.

Forestiers, touristes, chasseurs, scientifiques, écoliers... bénéficient directement des nombreux biens et services rendus par les écosystèmes du Pinail.



Facteurs défavorables

Si l'enrésinement passé est la principale cause d'altération du site, c'est le changement climatique qui constitue la principale menace, questionnant l'avenir même du site.

L'augmentation des températures, l'intensification des sécheresses, la modification du régime des pluies, l'acidification de l'eau... bouleversent d'ores et déjà la biodiversité et la fonctionnalité des zones humides.



Quatre espèces représentatives du site

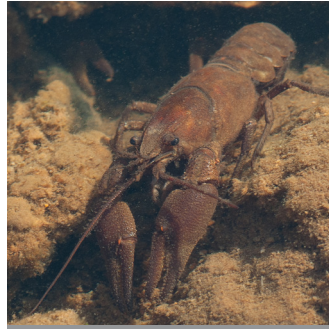


AZURÉ DES MOUILLÈRES
(*Phengaris alcon alcon*)

Ce papillon est emblématique des landes et prairies humides.

Il a la particularité de vivre en symbiose avec deux autres espèces : la gentiane pneumonanthe, son unique plante hôte, et une fourmi du genre *Myrmica* qui élève la chenille durant un à deux ans.

Il est quasi-menacé en France et en danger critique d'extinction dans la région, où le Pinail est le dernier bastion de l'espèce.



ÉCREVISSE À PATTES BLANCHES
(*Austropotamobius pallipes*)

Cette espèce typique des cours d'eau frais et bien oxygénés, est en danger d'extinction au niveau mondial.

Le Pinail abrite les seules populations au monde vivant dans des mares de petites surfaces.

Seules 7 des 6 000 mares répertoriées sur la Réserve du Pinail sont suffisamment profondes et riches en calcium pour héberger l'espèce.



ÉLATINE FAUSSE ASTINE
(*Elatine alsinastrum*)

Cette plante aquatique très rare n'est recensée actuellement que sur une cinquantaine de stations en France.

Sur le Pinail, elle se développe dans seulement quelques mares, apparaissant par centaines de pieds et disparaissant pendant de nombreuses années.

Elle est quasi-menacée d'extinction dans le monde, en Europe et en France; et en danger critique d'extinction dans la région.



HYGROCYPBE À MARGE CRÉNELÉE
(*Hygrocybe coccineocrenata*)

Ce champignon se développe tout au long de l'été dans les tourbières, sur un tapis de sphaignes et de plantes carnivores du genre *Drosera*.

Cette espèce rarissime n'est actuellement connue que sur l'une des 9 tourbières recensées sur la Réserve naturelle du Pinail.

Elle est quasi-menacée d'extinction au niveau mondial.



Gestion et conservation

La préservation et mise en valeur du Pinail s'articule autour de plusieurs dispositifs de protection du patrimoine naturel : Réserve Naturelle Nationale, site Natura 2000 et Réserve Biologique Dirigée (en cours de création).

L'action complémentaire des gestionnaires et acteurs locaux, permet d'associer la gestion forestière à la gestion conservatoire des landes et mares. Ces milieux semi naturels font l'objet d'interventions régulières de fauche avec export, pâturage extensif ou brûlage dirigé, quand une autre partie du site est laissée en libre évolution.

Il existe un potentiel de restauration avec la réouverture de mares sous boisement et un observatoire scientifique est déployé pour mesurer l'état de la biodiversité et les impacts du changement climatique.



Biodiversité

Les enjeux écologiques du Pinail reposent sur la pauvreté (oligotrophie) et l'humidité de ses sols. La succession de transitions entre les différents milieux (écotones) caractérise le site. En l'espace de quelques mètres, les milieux secs du sommet des buttes succèdent aux milieux aquatiques du cœur des mares.

La variabilité de ces conditions de vie permet l'expression d'une biodiversité exceptionnelle avec plus de 400 espèces végétales et 750 espèces de champignons recensées.

Les odonates et les amphibiens sont les deux groupes faunistiques emblématiques du site (51 espèces de libellules et 12 espèces ou hybrides d'amphibiens recensées) au-delà de l'intérêt de certains oiseaux (fauvette pitchou), reptiles (cistude d'Europe) ou invertébrés (dolomèdes des radeaux et des marais).



La Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.